

## Rémy GRESSIER, grand riziculteur dans l'Ouest-Cochinchinois



Rémy Gressier en 1928

### *Rémy Augustin Isidore GRESSIER,*

Né à Barralle (Pas-de-Calais), le 29 décembre 1874.

Douze enfants, tous nés à Châu-Hung (prov. de Soctrang).

De son union avec Thi Bong Lê (1901-1997) :

— trois filles (M<sup>mes</sup> Jules Jourdan, Amédée Magnani, Roger Joseph Bourgeon) et un fils, Frédéric.

De son mariage avec Thi Bau Lê (ca 1882-ca 1918) :

— Louise (23 juillet 1899), marié à Jean Marie Abalain : 5 enfants ;

— Pierre Jean André (26 juillet 1901-Castres, 12 nov. 1980), marié à Soctrang, le 7 octobre 1919, avec Andrée Gabrielle Marcelle Adam de Villiers (1902-1989) : 9 enfants ;

— Zina (16 octobre 1905-Montmeyran, Drôme, 3 mars 1953), mariée à Soctrang, le 7 juillet 1930, avec Pierre Auguste Alphonse Grégoire ;

— Albert (28 nov. 1908-Pessac, 7 février 1983), marié à Saïgon, le 24 janvier 1931, avec Marie Baille de Langibaudière, fille de Louis-Joseph Baille de Langibaudière (1869-1939), directeur de l'[hôpital Drouhet](#) à Cholon, puis maire de Saïgon. Membre du Conseil de la Cochinchine (1946). Médaille de la Résistance (30 déc. 1947) ;

1/2

2/2

— Albertine (Chan-Hung, 26 nov. 1910-Aix-en-Provence, 12 février 1998), mariée à Soctrang, le 12 septembre 1928, avec Fernand René Godard ;

— Gabrielle (14 avril 1913-Salon-de-Provence, 14 octobre 1996), mariée à Soctrang, le 7 juillet 1930, avec Marcel Deblangy, dont un enfant. Remariée à Saïgon, le 16 décembre 1952, avec Charles André Dassulle ;

— Augustin, marié avec Marie-Rose Jordan, remarié à Saïgon, en 1939, avec Georgette Julien († 11 août 1942) ;

— Isidore, marié à Saïgon, en 1940, avec Christiane Marguerite Marie Nguyễn-Khac-Truong. Garagiste à Saïgon, selon des souvenirs familiaux à confirmer.

— Joséphine Madeleine (Soctrang, 4 décembre 1923-La Baule, 20 décembre 2017), mariée à Soctrang, le 22 novembre 1941, avec Amédée Magnani.

---

Préposé des douanes en Indochine (30 octobre 1895-17 juin 1896),  
Riziculteur dans l'Ouest Cochinchinois : 21.000 hectares à Soctrang et Cantho.  
Président de la chambre d'agriculture de la Cochinchine (1925-1926).  
Membre du conseil d'administration de l'[Office indochinois du riz](#) (1930) :

Chevalier (30 août 1906), officier (*JORF*, 16 avril 1913), puis commandeur (juin 1931) du mérite agricole.

Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 30 septembre 1920).

Conseiller colonial (juin 1925).

Décédé à Saïgon, le 22 juillet 1943.

### Mérite AGRICOLE

#### LISTE SUPPLÉMENTAIRE

#### COLONIES

(*Journal officiel de la république française*, 16 avril 1913, p. 3367)

#### Officiers

Gressier (Rémy-Isidore-Augustin), planteur à Chau-Hung, province de Soctrang (Indo-Chine). Chevalier du 30 août 1906.

---

1919 (avril) : achat par adjudication d'une concession de 951 hectares à [Phuoc-Hoa](#)  
pour plantation d'hévéas

conjointement avec Joseph Labbé, du Caoutchouc manufacturé,  
et Ernest Outrey, député de la Cochinchine

(Source : *L'Information d'Indochine, économique et financière*, 19 juin 1937)

---

Promotion dans la Légion d'honneur

MINISTÈRE DES COLONIES

(*Journal officiel de la République française*, 30 septembre 1920)

(*L'Écho annamite*, 5 octobre 1920)

Par décret en date du 28 septembre 1920, ont été promus et nommés dans l'Ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade de chevalier :

Gressier (Rémy-Augustin-Isidore), colon en Indo-Chine ; 3 ans de services militaires. Titres exceptionnels : après vingt-deux ans de labeur acharné, a réussi à créer une grande exploitation rizicole d'environ 3.000 hectares qui est un modèle au point de vue agricole par la perfection de ses aménagements. A construit de nombreux bâtiments, greniers à paddy, une usine de décortiquerie à vapeur d'une grande production et fondé un véritable village français. Est un des meilleurs artisans de l'expansion française en Cochinchine. Vivant exemple de la probité et de la conscience du colon français.

---

Le commerce et l'industrie du riz  
EN COCHINCHINE  
par VÂN-THÊ-HỒ  
(*L'Écho annamite*, 28 décembre 1920)

I

[...] Un colon sympathiquement connu dans les milieux européen et indigène, M. Gressier, a fait une très heureuse tentative de décentralisation industrielle en créant à Soctrang une rizerie qui est actuellement en pleine prospérité. [...]

---

Expériences de motoculture  
(*L'Écho annamite*, 16 juin 1921)

M. [Albert] Magen, inspecteur de 1<sup>re</sup> classe des Services agricoles et commerciaux, chef du Service agricole de la Cochinchine, communique dans un rapport d'ensemble les renseignements suivants sur des expériences de motoculture et sur la station agricole de Giaray à Biênhoà.

Campagne de motoculture 1920-1921  
Champ de Phu-Lôc, chez M. le président du Syndicat des riziculteurs de l'Ouest.

Les essais de motoculture entrepris chez M. Gressier ont été faits dans le but principal de savoir quelle était l'influence :

- 1° des labours en saison sèche,
- 2° des labours en saison des pluies, faits dans des profondeurs variant entre 12 et 25 cm.

Il est facile de comprendre que M. Gressier qui prenait à sa charge le transport du matériel la main-d'œuvre des coolies et la dépense en combustibles et, d'autre part, assurait, grâce à son atelier fort bien monté, l'entretien et les réparations du matériel, ne voulait pas encore augmenter ses risques en sacrifiant de bonnes rizières, qui pouvaient parfaitement diminuer de valeur par suite de pratiques agricoles absolument nouvelles en Cochinchine ; c'est pourquoi les expériences de labours profonds qui risquaient de faire revenir l'alun à la surface ont été faites dans une partie de la propriété de M. Gressier qui, bien que située le long d'un canal à 2 km. de l'usine, n'avait jamais donné de récolte et était abandonnée des fermiers.

Symétriquement par rapport au canal, se trouvait une terre de même nature. Toute la partie gauche fut consacrée aux labours en saison sèche, et la partie droite aux labours en saison des pluies. Or, cette partie des expériences qui représentait 45 hectares, a permis de constater que le labour profond, bien loin de nuire, permettait

d'activer la mise en valeur des marécages, qui demandent toujours 5 ou 6 ans et plus de travail avant d'arriver à leur productivité normale. Les chiffres de récolte n'ont pu être donnés, car une sécheresse après repiquage a compromis les riz, de sorte que les fermiers ont pris des plants de riz dans les parties labourées profondément qui avaient résisté à la sécheresse pour boucher les trous des rizières cultivées suivant la méthode ordinaire. Malgré cela, et pour la première fois depuis de longues années, dans la partie gauche, on a pu obtenir 37 gias à l'hectare, alors que dans une vieille rizière à droite, labourée dans les mêmes conditions, on a obtenu 46 gias ; car une grande partie de cette rizière était cultivée depuis plusieurs années et bien supérieure à la partie gauche.

[suivent 2 col. en p. 2 à caractère technique]

---

## ADRESSES COMMERCIALES ALPHABÉTIQUES

---

### PROVINCES DE LA COCHINCHINE EUROPÉENS

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1922, p. 159)

GRESSIER (Rémy-Isidore-Augustin)

Propriétaire, riziculteur, rizier au Nang-ren par Phu-lôc (Soc-trang) et à Vinh-hung (Rach-gia).

MM. GRESSIER, propriétaire ;

DUGOS, agent de culture.

---

### Le monopole de Cholon menacé

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 18 février 1923)

M. Gressier, qui est connu de toute la colonie, utilise des chalands à moteur pour transporter ses riz de Soctrang à Cholon pour usinage.

Ces chalands sont du type 180 tonnes. Ils parcourent en trente heures, avec une tonne de mazout, les 280 kilomètres de voyage. Coût exact : une piastre quatre-vingts.

La jonque à rames du même type accomplira le voyage en vingt jours pour cinq piastres, d'où près de 300 % de bénéfice avec une économie de temps avoisinant 17 jours !

---

### Tournée de M. le gouverneur général

(*L'Écho annamite*, 10 juin 1923)

[...] Le gouverneur général et le gouverneur de la Cochinchine quittèrent Soctrang dans la matinée de dimanche 17 se rendant à Bacliêu. En cours de route, ils s'arrêtèrent longuement à Phu-Lôc où se trouve la concession Gressier dont ils visitèrent l'importante rizerie actuellement en cours d'agrandissement. Cette usine traite habituellement deux mille 540 piculs de paddy par jour, correspondant à 80 tonnes de riz. Tous les colons français de la région, dont M. Jourdan, étaient venus chez M. Gressier pour saluer le chef de la colonie. Le gouverneur général félicita vivement M. Gressier de l'œuvre accomplie. Ce dernier fit part de son intention de participer aux œuvres d'enseignement et d'assistance médicale dans la région qu'englobent nos exploitations. [...]

---

SOCTRANG  
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 février 1924)

Mariage. — Nous avons le plaisir d'apprendre le mariage de M<sup>lle</sup> Pauline Noncet avec M. Louis Isidore Lagarde <sup>1</sup>, chef d'atelier à l'usine Gressier (Phuloc).

La bénédiction nuptiale a eu lieu, en la cathédrale de Soctrang le samedi 2 février 1924 à 17 h.

---

*ET FINITA LA COMMEDIA !*  
[toujours le feuilleton du monopole Candelier sur le [port de Saïgon](#)]  
(*L'Écho annamite*, 5 mars 1924)

[...] Démolir la convention ! Ouvrir une brèche dans le mur du monopole ! J'avoue avec fierté que c'est à quoi tendaient les efforts des adversaires du monopole. Et cela dans le seul but de permettre aux agriculteurs d'échapper à l'emprise tyrannique d'une exploitation oppressante.

Sur la remarque M. Cateaux, qui émet la supposition que c'est le cas de M. Gressier qui a sans doute poussé la Chambre d'agriculture à proposer cet amendement, M. Darles confirme l'hypothèse, en regrettant qu'on n'ait pas communiqué à la Chambre d'agriculture le projet de convention. Car, si — dit-il — ce projet lui avait été communiqué en temps voulu, M. Gressier aurait parfaitement pu s'entendre avec le Port de commerce (lisez : le groupe Candelier), qui a besoin de magasins, pour qu'on lui achetât ses magasins. [...]

---

Saïgon  
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 septembre 1924)

Conseil colonial. — MM. Garriguenc, Lambert, Lacaze et Gressier, anciens conseillers coloniaux, sont désignés pour siéger au Conseil colonial pendant la durée de la session 1924, en remplacement de M. Héraud, Monin, Leclerc et Gallet, membres dudit conseil, absents de la Colonie.

---

Dans les coulisses du Conseil colonial  
(*L'Écho annamite*, 27 septembre 1924)

Un communiqué du gouvernement à la presse nous apprend que MM. Garriguenc, Lambert, Lacaze et Gressier, anciens conseillers coloniaux, sont désignés pour siéger au Conseil colonial pour la session de 1924, en remplacement de MM. Héraud [[Franco-Asiatique des Pétroles \(Shell\)](#)], Monin, Lefèvre et Gallet, membres absents

---

---

<sup>1</sup> Louis Isidore Lagarde devient peu après chef d'atelier à l'École des mécaniciens asiatiques à Saïgon.

REVUE DE PRESSE  
Un beau Conseil colonial  
(*L'Écho annamite*, 10 octobre 1924)

De la *Voix Libre* [Ganofsky] :

L'année 1924 marquera une date à retenir dans les annales de la Colonie ; car en l'espace de quelques mois, nous avons vu deux faits qui marquent chez nos gouvernants, un esprit rétrograde, même nettement réactionnaire : l'élection de M. Outrey, député du Bloc National, et la constitution [composition] du Conseil colonial.

.....  
MM. Gallet, Monin et Lefèvre ont été écartés sciemment [et] les quatre intrus ne donnent pas satisfaction à l'opinion publique, exception faite pour M. Gressier qui est un colon, un travailleur.

Épizooties  
(*L'Écho annamite*, 20 août 1926)

Est déclarée en état d'infection de la concession de M. Gressier sise au village de Nhon-Nghia (canton de Dinh-Bao) à Cantho.

RACHGIA  
Les chalands de M. Gressier  
par DUONG-QUANG-THINH  
(*L'Écho annamite*, 27 avril 1927)

Ils transportent du paddy de Nga-Nam à la décortiquerie de Phu-lôc (Soctrang) sur le canal de Quan Lô à Phung Hiêp, à une telle vitesse que les sampans — ils sont excessivement nombreux sur ce cours d'eau étroit, — dandinent vertigineusement, au risque de chavirer.

Les sampaniers ont beau supplier le personnel de ces chalands à moteur, les prier de marcher moins vite, ces rois du canal, sans doute parce qu'ils sont au service d'un colon européen, s'en moquent comme de l'an quarante, et même se permettent quelquefois d'insulter leurs modestes compatriotes.

L'Administration prendra t-elle des mesures pour mettre un terme à cette situation que nous lui signalons ?

Nous voulons bien l'espérer, étant donné l'intérêt bien connu que M. Butel, chef de la province de Rachgia, porte à la population annamite, et principalement aux pauvres nhàquê de sa province.

De son côté, M. Gressier, dont nous n'ignorons pas la bienveillance pour les malheureux, ne manquera pas, nous en sommes persuadé, de donner à ses employés l'ordre de respecter la vie et les biens des Annamites qu'il compromettent journellement par leur folie de la vitesse.

---

Mise en société de la plantation d'hévéas [Phuoc-Hoa](#)  
Gressier, administrateur

---

Le monopole de Cholon menacé  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 15 avril 1928)

[...] M. Gressier, si universellement connu et respecté en Cochinchine pour le magnifique résultat qu'il a obtenu au prix d'un travail acharné, M. Gressier, qui met en valeur dix sept mille hectares de rizières et en contrôle un peu plus de vingt-cinq mille, a construit une rizerie où il traite ses récoltes, c'est-à-dire quelque chose comme cent cinquante à deux cents tonnes de paddy par jour.

Mais le reste de la récolte ? Il est expédié à Cholon [...]  
*L'Opinion* (Saïgon)

---

Un hangar s'écroule  
(*Les Annales coloniales*, 16 juillet 1928)

À Cairang, sur la propriété de M. Gressier, un hangar s'est écroulé et a blessé cinq Annamites qui, malgré la défense, s'étaient couchés dessous pour y dormir.

Un des accidentés est mort des suites de ses blessures.

---

CHRONIQUE DE COCHINCHINE  
SAÏGON

---

Un professeur d'énergie française.

---

Le planteur Gressier  
(*La Dépêche d'Indochine*, 15 septembre 1928)  
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 septembre 1928)

Le 12 courant, à Soctrang, M. Gressier, le colon bien connu, mariait trois membres de sa nombreuse famille : sa fille Albertine avec M. Fernand Godard, dont le père est un vieux colonial des T. P. ; sa pupille Marie Adam de Villiers avec son cousin Louis Guillamet et sa pupille Berthe Fautier avec son cousin Evrard (André).

Les trois jeunes gens sont les élèves de cet infatigable travailleur qu'est Gressier, animateur de la rizière dans le Sud-Ouest et créateur d'une pépinière de futurs colons riziculteurs.

Ce triple mariage est unique dans les annales de la Cochinchine. La célébration, tant à l'inspection de Soctrang qu'à l'église provinciale, fut simple et grandiose ; elle réunit une très nombreuse assistance. Ensuite, un lunch fut servi au bungalow de Soctrang. Vers 10 h, le cortège regagna la maison familiale à Phuloc où l'ami Gressier, entouré de toute sa famille, enfants et petits enfants, de tous les colons de la région, de leurs enfants, de nombreux amis, présida le repas. La salle, élégamment décorée, contenait plus de 100 personnes. Cela fut très animé, très cordial et très gai. En résumé : très belle fête qui laissera un excellent souvenir à chacun, et bientôt de nouveaux mariages, un quatuor ou une quintette ? Bravo le patriarche et félicitations.

\*  
\* \* \*

Nous ne voulons pas laisser passer ce triple et souriant événement sans rappeler ce que fut, ce qu'est, fort heureusement, encore ce vaillant colonial.

Soldat du 11<sup>e</sup> Colonial, voici près de 35 ans, Gressier quitta ce régiment en congé libérable pour être employé comme général des plantations de M. Paternel, à Soctrang, Il prenait une succession difficile, car la propriété des terrains de M. Paternel était contestée par des Cambodgiens, qui, un beau jour, n'avaient pas hésité à employer la manière forte : un conflit armé avait eu lieu et M. Paternel avait failli être tué dans la bagarre.

C'est sur ces entrefaites que, ne pouvant plus gérer ses propriétés, M. Paternel rechercha un employé énergique, mais ayant également suffisamment de doigté pour se faire accepter par la population de Phu-Loc.

La chance voulut qu'il tomba sur Gressier, qui fut l'homme de la situation.

Gressier reprit en mains l'affaire. Il la mit en valeur et cela sans jamais brusquer ou brutaliser la population de la région. Il sut se faire non seulement accepter, mais estimer et aimer.

Comme M. P. devait quitter la Colonie, Gressier lui racheta son affaire.

Les débuts ne furent pas tout à fait roses. La concession Paternel se trouvait à Phu-Loc, dans une région insuffisamment irriguée à l'époque. Gressier dut faire des digues, afin d'emmagasiner l'eau en quantité suffisante pour la culture.

Il connut les mauvaises heures mais jamais ne se découragea.

Chaque fois qu'il trouvait un terrain libre, il l'achetait pour agrandir ses domaines, et il n'hésitait pas à favoriser l'installation de nombreux colons à ses côtés. Il créa dans cette région de Phu-Loc tout un centre de colonisation française et nombreux sont ceux qui lui durent depuis leur fortune. Il eut comme voisins, qu'il avait attirés par là, les Bessier, les Jourdan, les Dugos et combien d'autres. Il y eut ainsi autour de lui une douzaine de Français.

Si Gressier a été récompensé par une éclatante réussite, il ne faut pas oublier ce que fut son rude labeur : non seulement il dirigea ses plantations mais souvent on le vit prendre en mains le manche de la charrue et labourer comme un des nha quê qu'il avait sous ses ordres.

C'est ainsi qu'il a réussi à créer une importante exploitation agricole, à laquelle il a adjoint une usine pour traiter une grande partie du paddy de la région.

Il commandita même une maison d'exportation saïgonnaise.

Gressier est, à l'heure actuelle, le plus important riziculteur de l'Indochine et même de l'Extrême-Orient. Il contrôle à lui seul plus de 32 000 hectares de rizières.

Entre-temps, Gressier s'occupa des affaires publiques, faisant partie de la chambre d'agriculture aux temps des Pâris, des Crémazy, etc.

En cette qualité, qu'il conserve d'ailleurs encore, Il fut délégué au conseil colonial par cette assemblée, et, en 1925, fut élu membre du conseil colonial par le collège électoral. Il n'aurait dépendu que de lui de faire encore partie de ce conseil si, pris par ses travaux, il n'avait dû s'abstenir de poser de nouveau sa candidature.

C'est vraiment un spectacle qui ne manque ni de pittoresque ni même d'une réelle beauté que de le voir dans sa grande maison de Phu-loc, tel un patriarche, entouré de ses enfants, de ses petits-enfants et aussi des pupilles par lui adoptés : il préside à leurs travaux — tous doivent mettre la main à la pâte — comme d'ailleurs à leurs repas, dans la vaste demeure familiale où se rassemblent, autour d'une même table, sous sa présidence, avec les siens, tous ses employés européens.

Nous sommes heureux de l'occasion qui nous a été offerte d'apporter cet hommage à ce vaillant ouvrier de la colonisation française.

---



Mariages à Soctrang (12 septembre 1928)



Coll. Gérard O'Connell

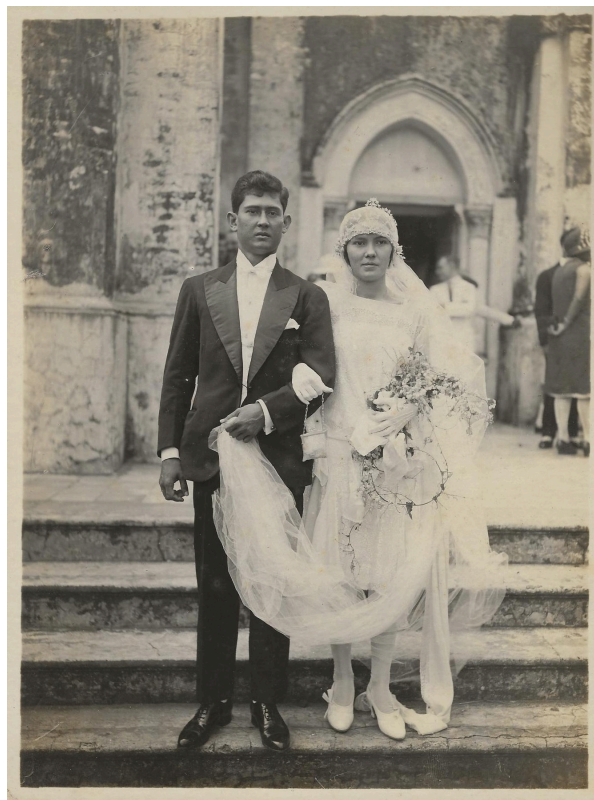
Au premier rang, de gauche à droite :  
[Louis Guillamet](#) & Marie Adam de Villiers  
Fernand René Godard & Albertine Gressier,  
[André Evrard](#) & [Berthe Fautier](#),

Au second rang, de gauche à droite : Rémi Gressier (barbe blanche, veste blanche), Eugène-Florent Godard, des T.P. (nœud papillon), [Jean-Marie Combot](#) (moustache, vareuse blanche, tenant son chapeau dans la main gauche).

À gauche d'Eugène Godard, Marie Biaille de Langibaudière (melon blanc), future épouse d'Albert Gressier.



De gauche à droite : Jourdan (de dos) et Berthe Fautier,  
[Jean-Marie Combot](#) et Marie Adam de Villiers  
Eugène Florent Godard (1876-1933), des T.P., père du marié, et Albertine Gressier,



Fernand Godard et Albertine Gressier.



Au second plan : Gressier (de dos), M<sup>me</sup> Eugène Godard, Fernand Godard, Guillamet, Évrard.  
Au premier plan : [André Jourdan](#), riziculteur, et Berthe Fautier.  
Dos au mur : Marie Fautier (Châu-Hung, Soctrang, 31 mai 1912-Saïgon, 4 août 1956), mariée à  
Baclieu, le 2 juin 1942, avec Jules Fraternal Fabry ou Lucien-Jules Fabry.



Réception à la maison familiale de Phu-Loc.

Table centrale

Rang de gauche, au centre : Eugène Florent Godard (nœud papillon)

Rang de droite, vers le fond, Remy Gressier et le Dr Louis Baille de Langibaudière.



À la maison familiale de Phu-Loc,  
 Une partie des invités  
 De gauche à droite :

Le plus grand, avec chapeau et cravate : Albert Gressier.  
 Devant lui, casque colonial, nœud papillon : Paul Noncet, des T.P., colon à Rachgia.  
 Groupe d'enfants du docteur Biaille de Langibaudière  
 Groupe d'enfants et petits-enfants Gressier  
 Jean-Marie Combot, en partie caché par le chapeau d'une dame en robe noire.  
 Rémy Gressier, vareuse blanche.  
 Pierre Gressier  
 André Evrard, Fernand Godard et Louis Guillamet, les mariés.  
 Plus loin, à droite, Abalain, tirant sur sa cigarette  
 Clovis Canut, le comptable.  
 René Evrard, le petit en cravate.  
 Le docteur Louis Biaille de Langibaudière, grand chapeau, nœud papillon.  
 Eugène Florent Godard, des T.P, nœud papillon, pantalon noir  
 René Noblet, le petit avec casque blanc  
 Le R.P. Charles-Émile-Louis Keller (Soultz, Haut-Rhin, 4 octobre 1876), conseiller provincial (1931),  
 chevalier du mérite agricole (1935), casque blanc, soutane noire.  
 C. Noblet.



Épizooties  
(*L'Écho annamite*, 3 juillet 1929)

Est rapporté l'arrêté du 3 avril 1929 déclarant en état d'infection de peste bovine le territoire de la propriété de M. Gressier (père) sise à Xano (Cantho)

Sont rapportés les arrêtés des 3 et 5 avril 1929 déclarant respectivement en état d'infection de peste bovine les territoires des propriétés de M. Gressier (fils) et M. Nguyễn-Xuan-Quang sises au village de Chan-Hung (canton de Hanh-An) et au village de My-Phuoc (canton de Thanh-Loi) à Soctrang.

---

UN DÉCRET DE M. PASQUIER  
NOMME LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L' « OFFICE DU RIZ »  
(*L'Écho annamite*, 12 juillet 1930)

Comme suite au décret du Président de la République créant l'« Office indochinois du Riz » et assurant son autonomie, un arrêté a été pris, le 4 juillet 1930, par M. le gouverneur général, nommant le conseil d'administration de cet office.

Sont nommés administrateurs :

.....

M. Gressier, colon, Rachgia, Soctrang ;

.....

---

L'impôt européen sur les revenus  
EN COCHINCHINE  
par E. DEJEAN de la BATIE  
(*L'Écho annamite*, 28 juillet 1930)

[...] Il lui suffit de proclamer, par écrit, son intention d'acquitter le maximum exigible, pour que, bien humblement, l'Administration s'incline, en disant : « Amen ! Fiat voluntas tua ! » Nous n'avons pas besoin d'insister, cependant, qu'entre les quinze mille piastres annuelles, revenus ordinaires des agriculteurs moyens de ce pays, Français ou Annamites, et les millions du « père » Gressier, ou de M. Trần-trinh-Trach, ou du tri phu honoraire de Gocông Huynh dinh Khiêm, — ils sont bien une vingtaine dans nos provinces, sans compter ceux de Saïgon et de Cholon, qu'on pourrait coucher sur cette liste, assez longue pour que je vous en fasse grâce, — il y a, on en conviendra, une très large marge, que dis-je une merveilleuse mine d'or, que le fisc local, si dur pour les petits, néglige, toutefois, d'explorer, au dam de l'intérêt public ! [...]

---

Mariage à Saïgon, 24 janvier 1931  
Albert Gressier (28 nov. 1908-Pessac, 7 février 1983),  
Marie Baille de Langibaudière



Archives Annaïg Antoine-Miermont.  
Rémy Gressier, tenant son chapeau noir, au bras d'Élisabeth Baille de Langibaudière.  
Louis Baille de Langibaudière et sa fille Marie.  
Entre les deux, au second plan, Albert Gressier.  
À sa droite, chapeau blanc, Marthe, issu d'un premier lit d'Élisabeth Baille.  
Au fond, chemise blanche, veste noire, nœud papillon, Eugène-Florent Godard, des T.P.  
Grilles de la mairie siglées « VS » : ville de Saïgon.

---

SAIGON  
Un grand mariage  
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 février 1931)

Vient d'être célébrée en grande pompe l'union de deux vieilles familles cochinchinoises en la personne de M<sup>lle</sup> Marie Baille de Langibaudière et de M. Albert Gressier.

La cérémonie civile eut lieu à la mairie. M<sup>e</sup> Béziat tint à unir les deux jeune gens. Les témoins étaient M. le Dr Baille jeune, pour sa cousine, et M. Godard, pour le marié. La



jeune épousée, qui était entrée au bras de son père, en ressortit à celui de M. Béziat qui l'accompagna jusqu'à la sortie.

Après la cérémonie religieuse, un banquet d'une centaine de couverts réunit les invités sur l'une des terrasses de l'hôtel « Majestic » vers 20 h. 30.

Avaient pris place à la table d'honneur à la droite des mariés : M. Gressier père, M<sup>me</sup> Biaille, M<sup>e</sup> Béziat et M<sup>me</sup> Gaudin.

À la gauche : M<sup>me</sup> Godard, M. le docteur Biaille et M<sup>me</sup> Béziat.

Nous avons remarqué : M. Gaudin, greffier-notaire à Soctrang ; M<sup>me</sup> et M. le Dr Vielle, M. le Dr Rousseau, chef du service de santé, M. le Dr Motais, M<sup>me</sup> et M. Pellas, M<sup>me</sup> et M. Schillemans, chargé du consulat de Belgique, M<sup>me</sup> et M. le Dr Biaille, M<sup>me</sup> et M. Grégoire, MM. Véron, Boréa, M<sup>lles</sup> Marthe Biaille, Ginette, Françoise et Thérèse Gaudin, etc. etc.

Le plus grand entrain ne cessa de régner durant le dîner qui fut composé avec art. Au champagne, M<sup>e</sup> Béziat prononça quelques paroles à l'adresse des jeunes époux qui furent très applaudies.

Un pick-up installé par Janne-Vignais charma les convives et les fit danser ensuite, Vers la fin de la soirée, M. Gaudin fit entendre les deux derniers disques enregistrés par son neveu qui est premier prix du conservatoire de Paris.

Il obtint un légitime succès.

M. B. lui-même reconnut la voix du chanteur — c'est un artiste que j'ai entendu chanter en 1925 au Théâtre Marigny dans « Venise ».

Vers minuit, les derniers couples quittaient la salle. Car les mariés devaient partir au petit jour pour Phuloc (Soctrang) où allait se poursuivre la fête au sein de la famille Gressier.

Après quoi, les jeunes époux partiront en voyage de noces vers le Tonkin.

Parmi les jolis toilettes remarquées, nous avons noté :

Celle de la jeune mariée, exquise en une robe de satin ivoire façon princesse d'une élégante allure ; celle des demoiselles d'honneur ; M<sup>lle</sup> M. de Langibaudière, sœur de la mariée, portait une vaporeuse toilette de georgette rose agrémentée de pétales découpées, capeline de crin rose assorti ; M<sup>lle</sup> Maingault, délicieuse toilette de voile de soie rose ibis à panneaux flottants chapeau du ton ; M<sup>lle</sup> Gaudin en mousseline de soie rose pastel, mouvement de la jupe de long et enveloppant, capeline assortie ; M<sup>lles</sup> Gaudin, fillettes exquises, portaient avec grâce de gracieuses toilettes de taffetas rose bonbon forme Directoire, avec chapeau du même style ; M<sup>lle</sup> Biaille de Langibaudière, autre mignonne fillette, avait une charmante toilette de taffetas rose saumon avec volants multiples chapeau de taffetas du ton. Ce bouquet de roses toilettes était dû à la conception de la maison Jud dont on connaît la sûreté de goût et l'indiscutable élégance.

Venaient ensuite : M<sup>me</sup> Gaudin en georgette et dentelle noire avec boléro et jabot, chapeau de tulle noir ; M<sup>me</sup> Piloiz, en satin noir avec incrustations de dentelle du coton ; M<sup>me</sup> Vielle, en une élégante robe de dentelle et georgette noir à la bénédiction, portait au dîner une robe de satin blanc très allurée à la ligne allongée ; M<sup>me</sup> Béziat, en une riche toilette de georgette noire perlée acier au dîner ; M<sup>me</sup> de Rolland, belle toilette de dentelle havane sur fond de satin du ton ; M<sup>me</sup> Grégoire, ravissante toilette de dentelle de soie rouge lumineux ; M<sup>me</sup> Godard, robe jolie coupe en dentelle Chantilly noir ; M<sup>me</sup> Sckimanns, charmante toilette de crêpe de Chine vert pastel, avec pastilles noires imprimées ; M<sup>me</sup> Pellas élégante robe de dentelle noire à pointes inégales ; M<sup>me</sup> Biaille de Langibaudière, très jolie toilette en soie du pays rose saumon ; M<sup>me</sup> Du-Xuan, riche toilette de soie broché vert jade. Faisaient également partie du cortège : MM. Mathieu, Dr Motais, Baréa, Béziat.

---

MÉRITE AGRICOLE  
(*Les Annales coloniales*, 13 juin 1931)  
(*Le Journal des débats*, 14 juin 1931)

Ont été promus au grade de commandeur :

Au titre de l'Algérie, colonies et pays de protectorat  
Gressier, riziculteur à Soctrang.

COCHINCHINE  
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 juillet 1931)

M. Gressier a reçu la première croix de commandeur du Mérite agricole qui ait été  
décernée à la colonie.

---

Vers un syndicat des riziculteurs  
(*Les Annales coloniales*, 8 août 1931)

Un syndicat du riziculteurs est en voie de formation. Son but est l'étude des  
questions relatives à la culture et à la vente du riz et la défense des intérêts des  
riziculteurs.

Une première réunion, provoquée par MM. Gressier, Truong-Tan-Vi, Ngo Trung Tinh,  
les D<sup>rs</sup> Tinh et Lan, a eu lieu.

---

La poudre aux yeux et la réalité  
(*L'Éveil de l'Indochine*, 1<sup>er</sup> mai 1932)

Il y a un an, à l'occasion de la foire de Lille, M. [le gougal] Pasquier prononça devant  
les industriels et les commerçants de la région, un discours dont chaque phrase, dit la  
*Dépêche coloniale* du 17 avril 1931, fut soulignée d'unanimes et chaleureux  
applaudissements. Ce beau succès d'un instant fut obtenu, bien entendu, en couvrant  
d'un voile doré [pudique] la vérité. Nous en reproduisons néanmoins les principaux  
passages que nos lecteurs jugeront ; et nous reproduirons ensuite deux documents qui  
expriment, eux hélas ! la vérité vraie et font ressortir mieux qu'une longue dissertation  
la malfaisance des discours de banquets.

\*

\* \*

[...] Il y a trop peu d'hommes du Nord en Indochine et cependant vos qualités sont  
celles dont nous avons aujourd'hui le plus besoin. Ceux d'entre vous qui sont venus en  
Indochine y ont presque toujours fait merveille, même lorsqu'ils étaient placés dans les  
plus mauvaises conditions, et je ne puis résister à l'envie de vous conter l'histoire de  
Rémy Gressier.

Gressier arriva en Cochinchine il y a environ trente-cinq ans comme soldat d'infanterie coloniale. Son service terminé, il se fait démobiliser sur place. Que va-t-il faire ? C'est un gars du Pas-de-Calais, c'est un terrien et tout naturellement, il va à la terre, etc.

.....  
Aujourd'hui, Gressier possède plus de 20.000 hectares de rizières qu'il a en partie défrichés. Il est vénéré par les Annamites. Il tient sous son influence une partie de la province de Soctrang. Si la Cochinchine comptait 40 colons comme lui, la situation serait complètement transformée.

Si le coefficient « homme » compte pour 10 en France, il compte pour 1.000 aux colonies, il ne faut jamais l'oublier. [...]

Après tous ces bobards à la Sarraut, qui ont fait tant de mal à l'Indochine, et que nul homme sérieux ne saurait lire sans hausser les épaules, voici la vérité vraie, telle qu'elle se préparait déjà depuis longtemps, au moment où M. Pasquier invitait les industriels du Nord à venir monter des affaires et la jeunesse à venir coloniser.

Suivent des cas de vieux colons ruinés par la crise.

CHEZ NOS CONFRÈRES  
La crise cochinchinoise  
Une suggestion d'un riziculteur sérieux  
(*L'Éveil de l'Indochine*, 16 avril 1933)

Après tant de discussions, de rapports, de projets et de contre-projets, nous avons eu l'idée originale certes, de consulter un riziculteur, un vrai, un paysan de chez nous transporté sous les tropiques mais qui a conservé les qualités du terroir, le bon sens, la mesure, le dédain des manifestations bruyantes...

Nous interrogeons M. Gressier sur la crise.

« Les causes nous dépassent, nous dit-il, et il est bien vain de penser que les solutions viendront de réunions et de parlottes. J'espère, je souhaite une hausse des cours qui arrangera, le moment venu, tant de choses. En attendant, travaillons de notre mieux, chacun dans notre sphère.

C'est sur la rizière que le riziculteur gagnera la bataille et le seul danger est que certains, découragés, l'abandonnent, ne tiennent pas le quart d'heure supplémentaire qui leur assurerait le succès.

— Ce découragement n'est pas général, certes ! Certaines régions sont moins touchées que d'autres ; mais toutes sont atteintes. Et le découragement est une maladie très contagieuse...

il n'y a pas de remède absolu. Il y a une série de mesures, dont chacune n'est peut-être pas très efficace, mais qui, mises bout à bout, finiront par rétablir la confiance : la réforme de l'impôt foncier dont, le premier, votre journal a dénoncé l'injustice, les prêts à long terme, à taux d'intérêt réduit, les délais de grâce aux débiteurs de bonne volonté, autrement dit la suspension dans de nombreux cas des mesures brutales d'exécution... Et puis aussi, peut-être — et là M. Gressier réfléchit longuement avant de poursuivre — l'insaisissabilité légale d'une partie de la récolte, soit entre les mains du *tadien*, soit entre les mains du propriétaire. Pourquoi ne pas faire en faveur du fermier cochinchinois ce que la loi a déjà fait en faveur des salariés, des employés, des fonctionnaires dont une partie du traitement — celle qui correspond au minimum d'existence — est insaisissable.

Je crois que si, EN TOUTES CIRCONSTANCES, DANS TOUS LES CAS, QUEL QUE SOIT LE CRÉDIT ANCIEN — fisc, chetty, propriétaire ou banque — le fermier était sûr de conserver le 1/10<sup>e</sup> au moins de sa récolte, cette mesure si bénigne aurait un effet moral considérable. »

*Courrier de Saïgon*

N.D.L.R. — Voilà qui nous change des manifestations hystériques de certains personnages qui, trop gâtés jadis, s'imaginent que le ciel doit les aider d'abord sans qu'ils commencent par s'aider eux-mêmes. Avec des hommes comme Gressier, on peut espérer que la Cochinchine verra des jours meilleurs.

---

L'HYDRAULIQUE AGRICOLE EN COCHINCHINE  
par J. E. BOY  
(*L'Éveil de l'Indochine*, 6 mai 1933)

[...] Seuls quelques grands riziculteurs, tels que MM. Gressier, Labaste, les frères Émery, etc., se sont sérieusement préoccupés de la question, et ont créé des domaines dans lesquels ils ont construit tout un système de digues, de canaux et de vannes, et des stations de pompage fixes ou mobiles, grâce auxquels ils sont à peu près maîtres du plan d'eau, dans leurs rizières, et, par suite, assurés d'une régularité relative de leurs récoltes.

Il ne s'agit là, d'ailleurs, que de quelques milliers d'hectares, répartis en un petit nombre de domaines mais l'immense majorité des rizières de Cochinchine reste soumise à la fantaisie des éléments.

On a bien creusé un magnifique réseau de canaux, mais dans le but de créer des voies de communication et d'améliorer les anciennes, pour ouvrir à la colonisation de nouvelles régions, et faciliter les transports.

Il s'est trouvé que, par un heureux hasard, l'ouverture d'un canal avait pour effet de laver les terres environnantes, de leur enlever l'excès d'acidité, d'entraîner l'alun, et de les rendre propres à la culture... plusieurs années. Mais, à aucun moment, on a songé à utiliser ces canaux pour un aménagement hydraulique des cultures. Il est même arrivé que, faute d'avoir étudié les répercussions de l'ouverture d'un canal sur le plan d'eau des rizières d'une région, ces travaux de dragages aient provoqué de véritables catastrophes [...].

*Bulletin de la Chambre d'agriculture de Cochinchine.*

---

[La Banque de l'Indochine sur la sellette]  
(*L'Éveil de l'Indochine*, 7 janvier 1934)

[...] Quant au grand banquier, M. Gannay lui-même, qu'a-t-il répondu quand il fut démontré au Grand Conseil [des intérêts économiques et financiers de l'Indochine] qu'il avait fort bien su « glisser du plan technique au plan sentimental » lorsqu'il s'est agi de consentir un gros prêt à faible intérêt à un ami (on a même dit un associé), M. Gressier. M. Gressier peut, il est vrai, être cité comme l'un des plus sérieux parmi les grands seigneurs de la rizière cochinchinoise. Néanmoins, de la part d'un inspecteur général, qui refuse obstinément de céder aux sollicitations des erreurs faciles, ce n'est peut-être pas un exemple de rigoureuse impartialité. [...]

---

COCHINCHINE  
Saïgon  
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 juin 1934)

Au Syndicat des riziculteurs. — Saïgon, 9 juin : Le Comité du Syndicat des riziculteurs de Cochinchine, qui vient de renouveler son bureau, a élu président d'honneur M. Gressier, président sortant ; Président, M. Biaille de Langibaudière et vice-présidents MM. Labasthe et le dôc-phu Vi.

---

1934 (juin) : participation dans la [S.N. des Rizeries méridionales](#)

---

Dis-moi qui tu hantes  
(*L'Éveil de l'Indochine*, 2 septembre 1934)

Hier, deux candidats aux élections agricoles\* remerciaient leurs électeurs. Ces candidats ont nom Rémy Gressier et Paul Ballous. Deux hommes sympathiques entre tous.

Les remerciements qu'ils adressèrent n'étaient pas très chaleureux ; on y sentait un peu de rancœur, une part de désillusion.

En effet, MM. Gressier et Ballous pouvaient légitimement prétendre passer en tête de scrutin, en raison de leur expérience reconnue, leur popularité indéniable.

Or, MM. Ballous et Gressier arrivèrent septième et huitième, n'obtenant que deux places de suppléants.

Que s'est-il passé ? Simplement qu'on leur reprochait leurs accointances avec M. Gannay.

RICTUS

*La Dépêche*

N. D. L. R. — C'est que M. Gannay personnifie à Saïgon la Banque de l'Indochine.

---

Office indochinois du riz  
(*Chantecler*, 4 octobre 1934)

Le conseil d'administration de l'Office indochinois du riz est composé comme suit : M. Gressier, président d'honneur du syndicat des riziculteurs de Cochinchine, vice-président...

---

La lumière du Sud  
(*Chantecler*, 4 octobre 1934)

.....  
Notre aimable confrère Neumann, de la *Presse indochinoise*, nous assurait dernièrement qu'il lisait toujours *Chantecler* avec beaucoup d'attention.

Ne voulant pas être en reste de gentillesse avec lui, nous l'assurons, à notre tour, que nous lisons son journal toujours avec beaucoup d'intérêt.

Et en voici une preuve.

Il prend soin de nous édifier sur ce que vaut la solidarité coloniale en Cochinchine, où non seulement les intérêts particuliers des planteurs se détachent si totalement de ceux des riziculteurs en ce moment, mais où ces derniers se mordent entre eux.

Et pour cela, il nous a conté, il y a quelque temps déjà, une petite histoire qui s'est passée entre un M. Gressier (qui est, avec M. Labasthe, un des rois du riz, et, de plus, l'associé de M. Gannay, de la Banque de l'Indochine) et un autre riziculteur, qui était, de plus, un vieil ami de toujours du dit Gressier.

Voici, l'histoire, que nous publions telle qu'elle est extraite des colonnes de la *Presse indochinoise*.

Un riziculteur, ami, associé de M. Gressier, avait constitué un magnifique domaine.

Deux mille cinq cents hectares d'un seul tenant — et des possibilités d'agrandissement.

Voulant s'étendre, il demanda des avances à la Banque.

On les lui consentit.

Quatre-vingt-cinq mille piastres pour des rizières qui en valaient, à l'estimation la plus modeste, deux cent cinquante mille.

Notre cultivateur ne put, naturellement, rembourser, en temps de crise, la somme qu'il devait.

Ces temps-ci (cette histoire est récente), il reçut la visite de M. Gressier.

— Tu sais, lui dit le visiteur, la Banque n'est pas contente.

— Ah ! oui ? pourtant... Je paie l'intérêt...

— L'intérêt, l'intérêt... C'est pas tout... Il faut les amortissements. Il faut payer !

— Mais tu sais bien que je ne peux pas...

— Alors, il faut t'en aller, continua impitoyablement M. Gressier. Voilà ce que tu vas faire. Tu nous laisseras ta terre pour la dette — parce que, si on met en vente, tu sais que personne ne pourra aujourd'hui déboursier cent mille piastres, et que, si tu risques la vente, tu pourrais bien redevoir encore de l'argent. Alors, tu t'en iras — en France, si possible, parce qu'on ne veut pas de bruit. Et je gèrerai ta terre moyennant dix pour cent des revenus...

— Mais.

— C'est à prendre, ou à laisser... Je reviendrai demain.

Et s'en fut M. Gressier, brave homme, brave père de famille, l'âme sereine et sans soucis...

Le paysan resta seul.

Il songea à toute son existence perdue. Il avait durement, lourdement travaillé. Vingt ans durant, il avait remué cette glèbe. Allait-il devenir plus misérable, plus dépouillé que le plus pauvre de ses coolies ?

Et des larmes brûlantes lui montèrent aux yeux...

Il eut pourtant une idée. Il se souvint d'une institution qui l'avait déjà soutenu en des temps difficiles. Il s'y rendit. Il exposa sa misère.

On réfléchit.

On lui dit, simplement :

« Entendu. Voici le chèque... »

Avez-vous vu un homme écrasé, ruiné, abattu, retrouver la vie, l'espoir ? Le ciel, l'air et une lumière nouvelle ; la poitrine élargie, il respire, il va...

Mais vint le lendemain...

Et quand à nouveau M. Gressier vint à sa porte, notre ami éteignit la joie de ses yeux, il se fit petit.

— Eh bien ?

—Oui, dit notre ami. Oui. J'ai réfléchi. Il n'y a rien à faire. Bien. Entendu. Je m'en vais. Mais... et les donbacks ?

— Les donbacks ?

(Il appelle parfois ainsi de l'argent).

— Les donbacks ? répéta M. Gressier.

— Oui. enfin, on ne va pas me jeter comme un chien dans la rue ! Vous avez ma terre pour le quart de ce qu'elle vaut, même en temps de crise. Ça va. Je suis condamné. Mais est-ce qu'il va me falloir mendier mon pain ?

— Tu comprends, on ne peut pas entrer dans ces détails... Tu comprends, la Banque est fâchée... On verra... On étudiera. Peut-être que si tu t'en vas, on verra.

Notre ami leva les yeux et regarda M. Gressier bien en face. Il regarda cet ami de vingt ans, cet associé d'hier, ce père de famille, ce bon et brave Gressier...

— Oui ? vraiment, dit-il ».

Toute sa figure rayonnait de la belle joie, qu'on a à vaincre honnêtement des ennemis tortueux.

— Vraiment ? Et bien, puisque, tout est bien ainsi, il y n'a qu'un point sur lequel nous ne sommes pas d'accord.

— Ah ! Et lequel, demanda le brave M. Gressier, vaguement inquiet. Lequel ?

— C'est que je ne dois rien à la Banque !

Et de sortir le chèque et de l'étaler aux yeux de Gressier, qui aurait donné cher pour rattraper ses paroles...

« Ah ! bien... bien... », balbutia-t-il. Il se retira, cependant que le paysan, les mains dans les poches, reprenait une large bouffée de l'air qui soufflait sur cette terre, qu'il avait bien cru qu'on allait lui arracher... »

Et notre confrère termine l'article où il raconte ces faits par les réflexions suivantes :

— « Ceux qui ont fait le plus de mal à l'agriculture cochinchinoise, ce sont MM. Gressier et Labasthe ; il importe qu'on le sache.

Ce à quoi nous répondons, nous, du Tonkin : dont acte.

CHANTECLER

---

## LA TOURNÉE DANS L'OUEST

---

M. ROBIN CHEZ M. GRESSIER

---

L'arrivée à Baclieu

Chez les sauniers et les riziculteurs du Syndicat  
(*La Dépêche d'Indochine*, 16 novembre 1934)

Ce matin, il n'était pas six heures et demie que déjà à l'horizon de l'immensité de paddy tendre, la haute et mince cheminée de Phu-Lôc surgit dans le ciel frais.

Toute la nature venait de naître au jour et... nous-mêmes. Ce matin, ce long tuyau industriel et prosaïque signifiait presque un ralliement pour signaler l'effort acharné de l'un des nôtres, un paysan du Nord, repiqué ici depuis quarante deux ans, loin des Flandres : M. Rémy Gressier.

\*

\*      \*

Quelques minutes plus tard nous stoppions dans Phu-Lôc et nous trouvâmes son maître coiffé de son large feutre, simple, bienveillant et rude à la fois, comme tous ceux qui placent le travail au-dessus de tout. Autour de lui, d'autres colons : ses amis et

collaborateurs. Ainsi son fils aîné et MM. Jourdan, Abalain, Godard, Deblangy, Dugasse, Grégoire, Gosselin, Noblet fils...

De sa grande Delage, M. Robin venait de descendre la main presque aussitôt tendue vers le pionnier qui fit Phu-Lôc, M. Gressier la serra. Il s'était décoiffé et l'absence de sa galette grise révélait des cheveux argent assez rudes et courts ; comme du chaume mal fauché.

À cet instant, nous éprouvâmes une réelle émotion. Nettement, il nous apparut que le *shake-hand* de ces deux hommes, en sa simplicité, valait un programme : la confiance.

À ce moment, nous comprimes combien ils aimaient cette Indochine qui avait réalisé pour eux le miracle de l'enracinement.

Quel plus bel exemple aurait pu illustrer avec plus d'à-propos notre thèse, sinon celui de ces deux coloniaux.

Ce matin, ils furent pour nous une leçon vivante de foi.

\*  
\*   \*  
\*

Mais tandis que, bienveillamment, le service d'ordre contenait la foule des ta-diên et de leur famille, M. Pagès s'enquérât.

— Est-il vraiment exact, dit-il, que certains acheteurs aient déjà passé des marchés sur pied à 2 \$ 00 ou 2 \$ 05 ?

— Malheureusement oui, répondit M. Gressier.

Certains exportateurs ont manœuvré ainsi, sachant que nombre de propriétaires à court d'argent ne résisteraient pas à la tentation.

Il est très visible que les exportateurs essaient de manier le marché afin d'empêcher la hausse de se produire...

Cette façon de faire est lamentable...

À ce moment, l'expression de M. Gressier devint presque douloureuse :

— C'est dommage, souligna-t-il presque à mi-voix, car dans l'ensemble, la récolte s'annonce bonne...

Les colons, les vrais colons, méritaient vraiment un autre sort. Ils ne seront peut-être pas, une fois de plus, récompensés de leur travail...

Et nous comprimes que dans l'esprit de M. Gressier, cette expression de vrais riziculteurs excluait les propriétaires amateurs. Il en vint ensuite à préciser son opinion sur la méthode de travail des exportateurs. De plus en plus, il apparaît que vu sous certains angles du prisme, leur rôle semble être motivé par ce seul mot d'ordre : ramener toute à soi la couverture.

Nous apprîmes ainsi que la Birmanie n'avait presque plus de stock et que, normalement, le riz devrait monter :

— Malheureusement, insista le vieux lutteur, les exportateurs sont avant tout des baissiers !...

Mais le gouverneur de la Cochinchine de continuer à disséquer le problème :

— De Phu-Lôc, M. Gressier, à combien chiffrez-vous les frais de transport sur Cholon ?

— À trente cents par picul, compris le sac... Ils coûtent chers les sacs !

M. Robin alors apprit que plusieurs millions de piastres filaient aux Indes en paiement de *gunnies*.

— À Bombay, renforça M. Pagès, le fait de fabriquer des sacs de jute confère à l'industriel qui en a monopole, une puissance d'un potentiel exceptionnel et l'octroi de la Légion d'honneur locale ! (*sic*)



— Il serait vraiment intéressant, ponctua M. Robin, que quelqu'un entreprenne ici la culture du jute, son rouissage et la fabrication de sacs.

Lecteurs, en attendant que cet ange descende du ciel et que l'expérience porte ses fruits, reprenez ceci : trois millions de piastres, au bas mot, s'évadent d'Indochine pour la seule raison qu'il faut ensacher notre récolte de paddy et de maïs !

Lecteurs, reprenez encore que l'an passé, pour 100.000 tonnes de maïs, il fallut acheter 180 000 piastres de sacs !

— Ne pourrait-on pas expédier en vrac ?

À cette question du gouverneur général :

— Impossible répondit M. Gressier.

Ici, on peut charger une jonque de qualités à peu près semblables, mais ailleurs, le Chinois doit mettre en sac le paddy qu'il fait voyager car il en achète de toutes les espèces qu'il trouve ; le cours seul l'intéresse...

Ce furent les ultimes précisions.

Pourtant, nos deux gouverneurs tinrent encore à se faire expliquer le système des avances et prêts aux ta-diên. Puis ils prirent congé.

— J'avais toujours entendu beaucoup de compliments à votre sujet. Je n'avais pas encore eu l'occasion d'y ajouter les miens, mais, aujourd'hui, c'est chose faite, je vous adresse mes félicitations.

Un peu gauche, sous le poids de l'éloge, le vieux riziculteur remercia tandis que se rencontraient les regards clairs des deux hommes. Deux hommes oui, vraiment, et qui montrent l'exemple.

La visite au champ d'essai de l'Office du riz que nous avons déjà mentionné dans un précédent article suivit immédiatement.

Pour être à pied d'œuvre, il aura suffi aux officiels de parcourir cent mètres sur un talus et la petite rizière d'essais apparut, confondant sa chevelure inégale, selon les résultats de l'expérience, avec le reste des champs verts.

M. Biard, ingénieur de l'Office du riz, expliqua que le but recherché était d'arriver par empirisme à déterminer les trois ou quatre qualités *standard* convenant à chaque province.

« Mais à quoi bon améliorer la qualité, insinue quelqu'un, puisque les exportateurs français n'en tiennent pas compte. Ils ne connaissent que le cours. »

Il n'en serait pas de même des acheteurs Chinois qui accordent à l'achat une petite prime qui vient renforcer le cours normal.

D'où cela provient-il ? Tout simplement parce qu'en Chine, le riz de Cochinchine sert à nourrir des êtres humains, mais non les poules et les cochons comme chez nous, en France.

Le résumé de cette visite peut se traduire en quelques mots. Que le sympathique M. Biard les médite :

*Travaillez, prenez de la peine, c'est le fonds qui manque le moins.*

.....

VIDI.

Le voyage de M. le gouverneur général Robin dans l'Ouest-Cochinchinois,  
selon l'A.R.I.P.

Saïgon, le 16 novembre 1934.

Poursuivant sa tournée d'inspection générale du Transbassac, et son enquête sur les conditions de la culture du riz, le gouverneur général de l'Indochine a quitté, en compagnie du gouverneur de la Cochinchine, Soctrang, mercredi matin 14 novembre, à 6 heures, pour Baclieu.

À Phu-Lôc

MM. Robin et Pagès se sont arrêtés en cours de route à Phu-Lôc pour y voir l'important domaine agricole de 4.200 hectares qu'y possède M. Gressier dont l'ensemble des propriétés en Cochinchine fait vivre plus de 6.000 familles de ta-diên.

Reçu au siège du domaine par M. Gressier, le gouverneur général, après avoir visité ses installations, eut avec lui une longue conversation sur les modalités et des résultats d'exploitation de ses propriétés, sur les conditions d'exportation du riz et la recherche de marchés extérieurs. MM. Robin et Pagès se sont intéressés à cette occasion aux possibilités de la culture du jute en Cochinchine, qui offrirait des perspectives intéressantes en raison du chiffre considérable d'importation des sacs nécessaires à l'ensachage du paddy et du maïs.

C'est sur le domaine de M. Gressier, à Phu-Lôc, que doit être installée l'École de culture dont le gouverneur de la Cochinchine a décidé la création.

Le gouverneur général a été visiter le champ d'essai établi par l'Office du riz sur le domaine de Phu-Lôc et s'est fait exposer la portée pratique des essais de sélection poursuivis par l'Office pour l'amélioration du rendement, tant à la récolte qu'à l'usage.

.....  
\_\_\_\_\_

L'École de culture de Xano  
par G. D. [Guy DESUR]  
(*Les Annales coloniales*, 13 décembre 1935)

Dans un vaste domaine agricole appartenant au « père Gressier », ce vaillant colon de chez nous qui est le type même de l'énergie française, se trouve une École de Culture, dont l'heureuse initiative revient à M. Pagès.

N.B. : cette École des riziculteurs est transférée ultérieurement à Cantho.

Société anonyme à capital et personnel variables  
Société rizicole Gressier et fils  
Siège social à Saïgon : rue Jauréguiberry, numéro 6  
Convocation de la deuxième assemblée constitutive  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 13 juin 1936)

Les actionnaires de la société anonyme en formation dite « Société Rizicole Gressier et fils », sont convoqués par le fondateur en deuxième assemblée générale constitutive le 18 juin à Saïgon, rue Jauréguiberry, numéro 6, à onze heures du matin. [...]

SAÏGON  
Les tournées du Gouverneur général  
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 août 1937, p. 7, col. 5)

Saïgon, 26 août. — Poursuivant sa tournée dans l'Ouest Cochinchinois, M. le gouverneur général Brévié a visité mardi le centre de Cantho.

.....

Le chef de la Fédération visite les magasins et usine, où sont entreposés les paddys provenant des 10.000 hectares du domaine de Cantho, et des 6.000 de celui de Phuloc, dont M. Gressier assume la direction avec l'aide de ses enfants et de ses petits-enfants.

M. Brévié félicite chaleureusement ce vieux colon, qui honore la colonisation française pour la réalisation formidable « qu'il a entreprise depuis quarante-cinq ans dans ce pays, où il est arrivé quand il avait dix-huit ans. »

Offrant lui même l'exemple du travail, M. Gressier a rendu à des milliers d'Annamites le goût de la terre. Il leur a redonné une raison de vivre : « Vous avez créé, lui dit le gouverneur général, plus qu'un domaine, plus qu'une richesse. Vous avez créé de la vie. Je vous adresse au nom de la France toutes mes félicitations. »

.....

---

LA TOURNÉE D'INSPECTION  
du [gouverneur général](#) dans l'Ouest

---

MM. BRÉVIÉ ET PAGÈS ONT VISITÉ LES PROVINCES  
DE CANTHO, SOCTRANG, BACLIEU, RACHGIA  
(*La Tribune indochinoise*, 30 août 1937)

AU DOMAINE DE M. GRESSIER

Après la visite de ce domaine, et après s'être entretenu avec M. Gressier, M. Brévié dit :

« Je vous demande votre attention.

M. Gressier ne fera pas de discours. Mais je ne puis ne pas rendre hommage à ce vaillant colon français qui, ayant quitté son pays natal à 18 ans, s'est attelé à une grande et belle œuvre qui provoque notre admiration.

« M. Gressier qui n'était pas retourné dans son pays, et auquel j'offrais un retour là-bas, m'a répondu : « Je n'ai pas encore fini mon devoir ». Quel bel exemple de courage, de labeur, de foi en l'avenir, de ténacité nous donne ce colon.

« M. Gressier, vous n'avez pas seulement fait naître en ces régions la richesse. Mais vous avez créé la vie. Autour de vous, je vois une grande et belle famille ; des milliers de travailleurs qui vivent en paix, qui vous aiment. Ainsi vous faites aimer la France, c'est bien.

« Je vous félicite et je lève mon verre à votre santé, à celle de votre famille, à celle de tous les travailleurs français et annamites.

« Je souhaite que cette belle collaboration franco-annamite, qui apparaît aujourd'hui à mes yeux, soit toujours plus forte ».

---

SAÏGON  
Naissance  
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 avril 1938)

— Gressier Daniele Marie Claude, fille de M<sup>me</sup> et de M. Gressier Albert, riziculteur à Cantho, née le 31 mars à la clinique Angier.

---

SAÏGON  
Les obsèques de M. [Berthelot de la Glétais](#) ont eu lieu ce matin

(*L'Avenir du Tonkin*, 17 mai 1938)

.....  
Rappelé vers 1915 sous le drapeau, M. Berthelot de la Giclais revint deux ans après et fut appelé par M. Gressier à gérer les terres des enfants de M. Beyssier.

Il devint ensuite l'associé de MM. Gressier, Gannay<sup>2</sup> et Combot dans le domaine de Phong-thanh et, en 1927, lorsque la société fut dissoute, il reçut pour sa part 1.200 hectares de rizières.

.....  
\_\_\_\_\_

#### Mariages

(*L'Écho annamite*, 30 juin 1939)

(*L'Avenir du Tonkin*, 5 juillet 1939)

Nous apprenons avec plaisir le mariage prochain de :

M. Augustin Gressier, fils du riziculteur bien connu de Soctrang, avec M<sup>lle</sup> Georgette Julien, fille de la dame téléphoniste en service à Saïgon.

\_\_\_\_\_

#### L'activité du Gouverneur général Catroux

Les inspections du Transbassac

(*L'Avenir du Tonkin*, 17 mai 1940)

Hanoï, 16 mai. — ...Il a visité en cours de route la décortiquerie du domaine Gressier, sous la conduite de M. Rémy Gressier, le nouveau terrain d'aviation et le parc de sports de Soctrang.

\_\_\_\_\_

#### Journée nationale de la Croix-Rouge

Comité de Cochinchine

(*Le Paysan de Cochinchine*, 18 juillet 1940)

Rémy Gressier 500 p.

\_\_\_\_\_

#### Mariages

(*La Dépêche d'Indochine*, 21, 27 et 30 août 1940)

(*L'Écho annamite*, 22 août 1940)

Nous apprenons avec plaisir les prochains mariages de :

M. Isidore Gressier, colon-riziculteur à Châm-Hung, province de Soctrang, actuellement mobilisé au cinquième régiment d'artillerie coloniale, en garnison à Saïgon, avec M<sup>lle</sup> Marie-Christiane-Marguerite-Marie Nguyen-khac-Truong, [fille de M. Truong Noailly, le sympathique commerçant saïgonnais, 82, boulevard Bonard.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

<sup>2</sup> Gannay : l'inspecteur de la Banque de l'Indochine.

Les obsèques de [Bernard Labasthe](#)  
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 août 1940)

tous les colons de la province et des environs : MM. Gressier père et fils, Bec, Paul Émery, Combot, Jourdan, Joligard, etc., etc.

---

COCHINCHINE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 décembre 1940)

Office indochinois du riz  
Est renouvelé, pour une période de deux ans, le mandat de MM.... Gressier, riziculteur à Cantho...

---

Assistance franco-chinoise aux victimes de guerre  
(*La Dépêche d'Indochine*, 14 mars 1941)

Gressier	1.000 00
Total	608.235 p. 72

---

Mariages  
(*L'Écho annamite*, 12 novembre 1941)

M. Amédée Magnani, riziculteur à Soctrang, avec M<sup>lle</sup> Madeleine Gressier, la charmante fille du riziculteur bien connu de l'Ouest-Cochinchinois.

---

Mariage  
(*La Dépêche d'Indochine*, 18 novembre 1941)

C'est avec un vif plaisir que nous apprenons le prochain mariage de la charmante M<sup>lle</sup> Joséphine, fille de M. Rémy Gressier, avec M. Louis Magnani.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église Saint François-Xavier (Soctrang) le samedi 22 novembre 1941 à 16 h. 30.

Aux parents nous adressons nos compliments et aux futurs mariés nos vœux de bonheur.

---

Naissances, mariages, décès.  
(*L'Indochine, hebdomadaire illustré*, 20 novembre 1941)

Prochains mariages.  
COCHINCHINE

M. Amédée MAGNANI, riziculteur à Soctrang, avec M<sup>lle</sup> Madeleine GRESSIER.

---

FORMATION DES COMITÉS DES RIZ ET MAIS  
(*L'Écho annamite*, 11 mars 1942)

Sont désignés pour faire partie en 1942 des différents organismes portant organisation du commerce des riz et mais :

2° Comité consultatif de la Riziculture.  
Riziculteurs français : Gressier Rémy, colon riziculteur à Phu-loc (Soctrang).

---

Le gouverneur de la Cochinchine dans les Provinces de l'Ouest  
(*L'Écho annamite*, 20 mars 1942)  
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 22 mars 1942)

SAIGON, 19 mars. — M. le Gouverneur Rivoal a quitté Saïgon le 18 courant accompagné du Chef Adjoint de son Cabinet, M. Grange, pour effectuer une tournée d'inspection dans les provinces de l'Ouest cochinchinois. M. le Gouverneur de la Cochinchine s'est rendu d'abord à Cantho où il est arrivé à 18 heures li a été reçu par l'Administrateur de cette province, M. Colas, avec lequel il s'est entretenu de diverses questions économiques et politiques relevant de l'Inspection des affaires politiques et administratives de l'Ouest et de la province de Cantho. M. le Gouverneur a pris contact avec les principales notabilités de Cantho et avec les importants riziculteurs de la province, notamment MM. Émery et Gressier.

.....  

---

Avis de décès  
(*La Dépêche d'Indochine*, 16 mai 1942)

M. et M<sup>me</sup> Abalain et leurs enfants, riziculteur à Baclieu ;  
M. Rémy Gressier, riziculteur à Cantho, chevalier de la Légion d'honneur ;  
M. et M<sup>me</sup> Gressier Pierre et leurs enfants, riziculteur à Soctrang ;  
M. et M<sup>me</sup> Grégoire, riziculteur à Baclieu ;  
M. et M<sup>me</sup> Gressier Albert et leurs enfants, riziculteur à Cantho ;  
M. et M<sup>me</sup> Godard Ferdinand, riziculteur à Cantho ;  
M. et M<sup>me</sup> Deblangy Marcel et enfants, riziculteur à Cantho ;  
M. et M<sup>me</sup> Gressier Augustin et enfants, riziculteur à Soctrang ;  
M. et M<sup>me</sup> Gressier Isidore et enfants, riziculteur à Cantho ;  
M. et M<sup>me</sup> Magnani Amédée ;  
M. Louis Gressier à Valence (France),  
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques ABALAIN

leur fils, frère, petit-fils, neveu et cousin, décédé dans sa huitième année, le 5 mai à 18 heures à la clinique Saint-Paul.

Les obsèques auront lieu dimanche dans la matinée.

\*  
\*   \*  
\*

À M<sup>me</sup> et M. Abalain, à la famille Gressier, à tous ceux que ce deuil affecte, *La Dépêche* présente ses sincères condoléances.

---

Bulletin de l'Association mutuelle  
des employés de commerce et d'industrie de la Cochinchine (au 31 mai 1942)

M. Canut, Clovis et 1 enfant, Sté rizicole Gressier et fils, à Khanh-Hoi.

---

Avis de décès  
(*La Dépêche d'Indochine*, 12 août 1942)

Monsieur Augustin Gressier et ses enfants ;  
Madame veuve Julien ;  
Monsieur Rémy Gressier et ses enfants ;  
Les familles Julien, Abalain, Grégoire, Godart, Deblangy, Magnani, Gressier, Le Provost, ont la douleur de vous faire part de la mort de  
M<sup>me</sup> Augustin GRESSIER  
née Georgette Julien,  
leur épouse, mère, fille, belle-fille, belle-sœur, parente et alliée, décédée pieusement  
le 11 août à la clinique Saint-Paul.  
Les obsèques auront lieu aujourd'hui mercredi 12 août 1942 à 17 heures.  
Réunion au dépositaire de la clinique Saint-Paul.

---

La tournée du gouverneur général dans l'Ouest cochinchinois  
(*La Dépêche d'Indochine*, *L'Écho annamite*, 17 août 1942)

Saïgon, 14 août. — Poursuivant sa tournée dans l'Ouest-Cochinchinois, le vice-amiral d'escadre Jean Decoux, gouverneur général de l'Indochine, accompagné de M. Rivoal, gouverneur de la Cochinchine et de sa suite, a quitté ce matin Cantho pour se rendre dans la province de Soctrang, au domaine Gressier à Phu-Lôc.

Le vieux pionnier, figure déjà presque légendaire du Sud indochinois, reçoit l'amiral à la porte de sa propriété, entouré de sa nombreuse famille, attachée tout entière à la fertile terre cochinchinoise. Au pied de la décortiquerie et des greniers qui s'élèvent au milieu de l'immense plaine plate, les colons de toute la région se sont rassemblés.

Dans une cérémonie très simple, le chef de la Fédération dit à M. Gressier la profonde satisfaction qu'il éprouve à voir, sur les lieux mêmes de leur activité quotidienne, les fortes individualités paysannes qui ont tant fait, par leur travail et leur obstination, pour le bien de ce pays et la grandeur de la France. Il remet ensuite à M. Gressier la cravate de commandeur du Dragon d'Annam ainsi que des distinctions honorifiques à de vieux serviteurs attachés au domaine depuis plus de trente ans.

---

Troisième liste de souscription en faveur des  
Œuvres des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul à Dalat  
(*La Dépêche d'Indochine*, 11 septembre 1942)  
(*L'Écho annamite*, 7 octobre 1942)

... M. Gressier\*, riziculteur, 1.000 p. ...

---

Le voyage des souverains d'Annam  
(*L'Écho annamite*, 23 novembre 1942)

[...] Leurs Majestés ont quitté Cantho à 3 heures 15 pour se rendre au domaine agricole de M. Gressier à Xano. Elles y furent reçues par M. Gressier qui leur fit visiter ses installations, notamment une décortiquerie modèle. S. M. l'Empereur [Bao-Dai] remet à M. Gressier, qui compte 59 années de séjour dans la région, la cravate de commandeur du mérite agricole.

Les souverains quittèrent le domaine de Xano à 9 heures pour se rendre à Rachgia. Ils y arrivèrent à 11 heures. Leurs Majestés furent accueillies à l'Inspection par M. l'administrateur Penavaire.

---

LE GOUVERNEUR DE LA COCHINCHINE  
A PRÉSIDÉ LA JOURNÉE AGRICOLE À CANTHO  
(*L'Écho annamite*, 26 juin 1943)

[...] Le gouverneur [Hœffel] visite vers 11 heures moins le quart l'École d'agriculture Gressier située à 5 km de la ville.

Les officiels y furent reçus par MM. Biard, chef du Service de l'Agriculture, le Dr Vittes, chef du Service vétérinaire, MM. Gressier, Émery et d'autres colons. [...]

---

La rizière cochinchinoise en deuil

---

La mort d'un grand colon :  
RÉMY GRESSIER  
(*Le Paysan de Cochinchine*, 31 juillet 1943)

C'est à Camau, en pleine brousse, que nous est parvenue la triste nouvelle de la mort de notre collègue et ami, Rémy Gressier, qui vient de s'éteindre à 70 ans, après une brève maladie, et entouré des siens.

Nous ne laisserons pas partir cet homme admirable, sans dire tout le regret poignant, qu'ont ressenti ses amis, à l'annonce de sa mort.

Rémy Gressier était un « self made man » dans toute l'acception du terme ; un de ces terriens de la race la plus pure, et que rien n'aurait arraché du sol, où il travaillait depuis plus d'un demi siècle, avec l'acharnement et la constance des gens de chez nous.

Nous l'avons connu en 1912, il y a trente et un ans de cela, alors qu'il était installé à Phulôc, province de Soctrang.

Et déjà, dans un effort inlassable, il étendait tout autour de lui, son activité bienfaisante, avec le creusement de canaux, la construction de décortiqueries, le lancement de jonques.

Lorsque ses enfants furent à même de le remplacer à Soctrang, il alla au Xano, Cantho, sur le magnifique domaine que nous connaissons aujourd'hui, créé et agrandi par ses soins diligents.



Tous les cultivateurs, annamites, cambodgiens, catholiques ou bouddhistes, reconnaissaient sa maîtrise, et l'art qu'il possédait au plus haut degré, de soigner la terre nourricière, et de lui faire produire ses dons magnifiques.

C'était un excellent ami, qui sous des dehors quelquefois sévères ou sourcilleux, cachait un cœur d'or et une âme extrêmement sensible.

Nombreux furent ceux qui l'approchèrent, et à son exemple, ayant embrassé le rude métier de colon, reçurent de lui par la suite, le plus fraternel des soutiens.

Et maintenant la mort l'a touché de son aile, il repose dans cette terre cochinchinoise, qui le reçoit avec tendresse, comme le meilleur de ses fils.

Il laisse derrière lui une nombreuse lignée qui lui fait honneur ; elle continue la profession du père, la plus noble de toutes.

Dans ces cruelles circonstances, nous présentons à ses enfants, particulièrement Pierre Gressier, madame Abalain, madame Grégoire, à toute la famille, et à ceux que ce grand deuil touche, nos profondes condoléances.

---

[Décès de Rémy Gressier]  
(*L'Écho annamite*, 23 septembre 1943)

Q — Vous pensez donc, M. le gouverneur, que les Annamites ont heureusement suivi les exemples des grands initiateurs français qui sont venus s'installer en Cochinchine.

R — Parfaitement et je pense à ce propos au rôle joué par Rémy Gressier qui vient de mourir et qui a laissé une œuvre admirable et des enseignements féconds.

---

REMERCIEMENTS  
(*Le Journal de Saïgon*, 29 novembre 1945)

La famille Gressier, très touchée des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées à l'occasion du décès de

Louis GRESSIER

prie ses amis et connaissances trouver ici l'expression de ses vifs remerciements et les informe qu'une messe sera dite pour le repos de son âme le samedi 1<sup>er</sup> décembre 1945, à 7 heures, à la cathédrale de Saïgon.

---

DANS L'OUEST COCHINCHINOIS

---

[Tandis que la récolte du paddy bat son plein](#)  
(*Le Paysan de Cochinchine*, 11 janvier 1947)

On parle des colons, des « gros colons », précise-t-on. Il paraît que ce sont eux qui mènent la danse, et dictent leurs quatre volontés.

Erreur grossière, s'il en fut, mais que voulez-vous, n'est-il pas de bon ton, dans certains milieux écarlates, de taper sur les plus faibles ?

Les « gros colons » dans l'Ouest se trouvent être tout juste, sauf erreur de notre part, les Émery, à Cantho, et les Gressier à Soctrang, 60 km plus à l'Ouest.

Des deux frères Emery, l'un d'entre eux s'est noyé à quelques kilomètres du chef-lieu.

Quant aux Gressier, depuis la mort du père, il reste les fils sur leurs domaines du Xano et de Phu-lôc, où ils ont grand peine à se maintenir.

.....  
\_\_\_\_\_

LE SCANDALE  
DES DOMMAGES DE GUERRE  
EN INDOCHINE  
(*Le Paysan de Cochinchine*, 18 octobre 1947)

.....  
Ce « délicieux » inspecteur général de la B.I.C. [Paul Gannay] n'est-il pas devenu lui-même un riziculteur important, au moment précis, où le regretté Rémy Gressier, le grand colon de l'Ouest, trompé par d'astucieux financiers, se trouvait en difficulté ?

Ce qui n'empêcha pas la Banque de l'Indochine de « croquer » les riziculteurs français et annamites endettés lors de la crise 1930-1932, alors qu'il fallait fournir jusqu'à 32 et 34 litres de riz pour obtenir UNE PIASTRE de la Banque de l'Indochine.

.....  
\_\_\_\_\_

Pour la remise en marche

\_\_\_\_\_

LA RIZICULTURE EN COCHINCHINE  
(*Le Paysan de Cochinchine*, 18 septembre 1948)

.....  
L'Administration a fait de louables efforts pour améliorer à la fois le rendement et la qualité, mais elle n'a pas été suivie par les propriétaires. Leur principal souci était d'obtenir, grâce à leur influence, titre de *phu* et de conseiller, bien qu'ils n'eussent fourni aucune preuve de leurs aptitudes dans l'exercice de leur métier. Leurs fils étaient, pour la plupart, dans les bureaux du Gouvernement et s'intéressaient autant à l'agriculture, qu'un poisson à une pomme.

Malgré cette déficience, le rendement moyen s'éleva en 28 ans de 200 kg à l'hectare. La qualité dans certaines régions s'améliora également, grâce à la diffusion du paddy sélectionné. On sait que le riz du domaine Gressier faisait prime sur le marché de Marseille. Tout autre eût été le résultat si nous avions eu en Cochinchine quelques centaines de colonialistes, puisque ce terme est appelé maintenant à remplacer celui de colon.

.....

E. M.

\_\_\_\_\_

RENDEZ-VOUS D'ANCIENS....  
NOUVEAUX  
par P. RENAUD.  
(*Le Paysan de Cochinchine*, 6 août 1949)

Lundi à 14h. est arrivé à Tan-Son-Nhut Monsieur le Ministre Diethelm.  
Les anciens qui avaient connu « l'Argentier » il y a quelque dix-sept ans avaient tenu à l'accueillir à sa descente d'avion.

.....  
Nous avons aussi noté la présence des fervents du « Piper-Club », monsieur Gressier et madame, qui rend des points à son mari du propre aveu de celui-ci dans la conduite de ces « poux-du-ciel ».  
.....  
\_\_\_\_\_

Yvonne Pagniez, *Français d'Indochine*,  
Flammarion, avril 1955  
[reportage effectué en 1951]

[154] Les temps troublés font surgir des personnes et des collectivités qui sortent du commun. Ah ! ce n'est pas un voyage sans couleur qu'entreprend le cueilleur d'images qui a la chance de parcourir les routes d'Indochine. Dans ces provinces de l'Ouest cochinchinois, étape actuelle de mon périple, j'aimerais aller voir dans leurs exploitations du Transbassac, que le hasard a placées aux confins des zones encore tenues par le Viêt-Minh, ces riziculteurs français et eurasiens qui poursuivent leurs travaux agricoles en bravant l'ennemi ou composant avec lui, habiles à mêler en doses calculées la ruse à l'audace. Les Gressier, dont le bien s'étend sur 11.000 ha. près de Cantho, sur 10.000 ha. à Phu-Loc ; les Labaste\*, propriétaires de 6.000 ha, dont le chef de famille fut tué récemment par le Viêt-Minh ; les fils de M<sup>me</sup> Evrard, cette Vietnamiennne veuve d'un Français, qui, pendant des années, avec une singulière bravoure, dirigea seule son exploitation dans la province troublée de Baclieu ; et les gérants de l'énorme Domaine agricole de l'Ouest, et d'autres... Je regrette que le temps limité me prive de telles rencontres. Elles m'auraient appris, avec l'adaptation à des conditions exceptionnelles d'existence, le progrès réalisé par une culture scientifique, rare en ce pays où la presque totalité des terres à riz sont entre les mains de paysans routiniers. Ces terres, les plus fertiles, dont le rendement en une seule récolte dépasse celui des deux récoltes annuelles du Tonkin, sont susceptibles pourtant d'amélioration. La superficie cultivée, qui est pour les provinces de l'Ouest de 1.500.000 ha., donne 2.500.000 tonnes de riz, soit p 1,5 tonne à l'hectare. La production est à Java, pour des sols similaires, de 6 tonnes à l'hectare. Quelles perspectives d'avenir s'ou- [155] vrent à cette Cochinchine qui fournissait déjà avant la guerre la plus grosse part des exportations de riz d'Indochine.  
\_\_\_\_\_